

La C.S.N. et la société de consommation **The C.N.T.U. and the Affluent Society**

Jean Sexton

Volume 25, numéro 1, 1970

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028103ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028103ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sexton, J. (1970). La C.S.N. et la société de consommation. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 25(1), 95–107. <https://doi.org/10.7202/028103ar>

Résumé de l'article

L'auteur présente le modèle de recherche utilisé lors de l'étude sur la Confédération des syndicats nationaux et la société de consommation, expose les difficultés rencontrées lors de la réalisation de ce travail et insiste sur les principales indications que l'on peut en retirer et les hypothèses que l'on est en droit de formuler.

La C. S. N. et la société de consommation

Jean Sexton

L'auteur présente le modèle de recherche utilisé lors de l'étude sur la Confédération des syndicats nationaux et la société de consommation, expose les difficultés rencontrées lors de la réalisation de ce travail et insiste sur les principales indications que l'on peut en retirer et les hypothèses que l'on est en droit de formuler.

Introduction

Sans vouloir reprendre en détail toute la recherche sur l'action de la Confédération des syndicats nationaux dans le domaine de la consommation, nous tenterons de présenter brièvement notre modèle de recherche, les problèmes que nous avons rencontrés lors de la réalisation de ce travail et les conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

Le modèle de recherche

Cette étude est, d'abord, une étude de cas ; elle porte, comme telle, sur l'action et les prises de position de la Confédération des syndicats nationaux dans le domaine de la consommation, c'est-à-dire son caractère empirique et descriptif.

SEXTON, Jean, attaché de recherche, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec.
--

* Nous devons noter que cette étude a été effectuée sous la direction de monsieur Bernard Solasse, assistant-professeur au département des relations industrielles de Laval.

Le titre général, « Syndicalisme, consommation et société de consommation », éclaire les intentions qui nous animaient, lorsque nous avons entrepris cette recherche. Il ne s'agissait pas uniquement de décrire une expérience, son origine, ses principales dimensions, les étapes de sa progression, mais de tenter de déceler, éventuellement, au-delà de l'action quotidienne et des prises de position officielles, l'existence de préoccupations plus vastes et moins immédiates, mais significatives d'un renouvellement des orientations et de l'idéologie de cette centrale syndicale. Notre intention primitive était également d'étudier le comportement du syndiqué comme consommateur.

Au cours de l'enquête, nous avons dû reviser quelque peu ces objectifs pour tenir compte des véritables dimensions de l'expérience et notamment du fait qu'elle constitue l'un des éléments d'un effort conjoint impliquant d'autres organismes coopératifs, mais indépendants du mouvement syndical tels : la Fédération des caisses d'économie du Québec, la Fédération des magasins CO-OP du Québec et la Fédération des associations coopératives d'économie familiale.

Ceci explique et justifie le plan que nous avons suivi.

La première partie n'est, en fait, qu'une longue introduction. Nous la croyons nécessaire car, en résumant, sous une forme synthétique, les objectifs poursuivis par la C.S.N., les modalités pratiques de son action, les relations existant entre la C.S.N. et les organismes coopératifs avec lesquels elle collabore dans le domaine de la consommation, elle devrait permettre au lecteur de mieux situer l'enjeu global et les principales dimensions de l'expérience.

La seconde partie est consacrée à l'étude de la dimension proprement syndicale de l'expérience. Au départ, celle-ci se résume dans l'action du Service du budget familial de la C.S.N., soit l'aide aux syndiqués endettés, l'éducation du syndiqué-consommateur, la préparation des prises de position de la Confédération. Ces trois aspects sont étudiés en détail, et nous avons particulièrement insisté sur l'analyse du contenu de l'effort d'éducation entrepris par le Service du budget familial de la C.S.N. et des prises de position de cette centrale syndicale, que nous croyons révélateurs de préoccupations et d'orientations nouvelles.

La troisième partie traite des relations existant entre, d'une part, la Confédération des syndicats nationaux et, d'autre part, la Fédération

des caisses d'économie du Québec, la Fédération des magasins CO-OP du Québec et la Fédération des associations coopératives d'économie familiale. Nous nous sommes attachés à décrire l'attitude de la C.S.N. à l'égard de ces organisations coopératives, les objectifs propres de ces dernières et les modalités pratiques de la collaboration de la C.S.N. avec elles.

Le comportement des syndiqués comme consommateurs n'a pas été étudié comme tel ; ceci aurait nécessité une enquête spécifique que nous ne pouvions mener à bien sans déroger au mandat qui nous était assigné et sans ressources complémentaires. Nous espérions, en entreprenant cette étude, qu'il nous serait possible d'obtenir des informations précises sur ce sujet. Cet espoir n'a été que partiellement satisfait : la seule étude disponible est celle de M. Marc-Adéland Tremblay et de M. Gérard Fortin¹. Il n'existe, en revanche, aucune étude d'origine syndicale sur cette question ; néanmoins le nombre et l'insistance des demandes « d'aide » adressées au Service du budget familial de la C.S.N. et l'étude de nombreux dossiers nous ont permis de prendre conscience de la gravité de la situation qui, à elle seule, justifie amplement les efforts de la centrale syndicale québécoise dans le domaine de la consommation.

La méthode est simple, descriptive, empirique, fondée sur l'étude de la documentation disponible que complète une série d'entrevues. Nous avons systématiquement éliminé tout témoignage oral qui ne pouvait être confirmé par des écrits, ceci afin d'éviter les erreurs d'interprétation.

Les difficultés rencontrées

Nous ne pouvons pas prétendre avoir eu de sérieux problèmes lors de la réalisation de cette recherche. Le recueil de la documentation et les entrevues que nous avons à mener ont été grandement facilités grâce à la collaboration du directeur du Service du budget familial de la C.S.N.

Cependant deux difficultés mineures seraient à noter :

a) les textes syndicaux disponibles étaient incomplets, imprécis, non datés et non signés. Leur utilisation en était d'autant plus difficile.

b) l'autre difficulté tient à la rapidité avec laquelle l'expérience s'est développée. Entre le début de la recherche et la rédaction du rapport final, le président de la C.S.N., entre autres, a fait une série de déclarations

1. TREMBLAY, M.A. et FORTIN, G., *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec, P.U.L., 1964, 405 pp.

touchant le sujet étudié. En plus, d'autres caisses d'économie, d'autres coopératives de consommation et d'autres Associations coopératives d'économie familiale ont été créées dont nous n'avons pas pu tenir compte dans le rapport final.

En raison de sa nature, une étude de cas, de surcroît descriptive, se prêtait mal aux généralisations théoriques. C'est pourquoi les conclusions auxquelles nous sommes arrivés ne constituent en fait que des hypothèses de travail.

Les résultats de la recherche

En guise de conclusion à notre travail de recherche, nous avons formulé quelques remarques groupées autour de trois thèmes principaux : (i) l'émergence d'une prise de conscience du salarié comme consommateur ; (ii) l'extension du champ des préoccupations de l'action syndicale ; (iii) et la nécessité de l'élargissement du champ de la recherche en relations industrielles.

L'ÉMERGENCE D'UNE PRISE DE CONSCIENCE DU SALARIÉ COMME CONSOMMATEUR

Bien que les aspirations et le comportement des syndiqués et *a fortiori* des salariés, en tant que consommateurs n'aient pas été étudiés comme tels dans cette enquête, il semble que l'on puisse néanmoins formuler sur ce point quelques remarques nécessairement brèves.

a) Nous noterons, en premier lieu, que les prises de position et l'action de la C.S.N. dans le domaine de la consommation apparaissent moins comme l'expression d'une politique forgée de toute pièce au niveau des organismes dirigeant cette centrale syndicale mais plutôt comme une réponse aux besoins des syndiqués se définissant eux-mêmes comme consommateurs. En d'autres termes, le point de départ de l'expérience n'est pas une initiative de la C.S.N., mais une prise de conscience des syndiqués comme consommateurs.

Cette prise de conscience apparaît à son tour liée à des situations concrètes et angoissantes : l'endettement et ses conséquences sur l'existence quotidienne de la famille, la menace d'une saisie et la crainte de procédures judiciaires.

b) L'on remarquera, ensuite, que cette prise de conscience des syndiqués n'est nullement l'expression d'une démarche synthétique d'ordre

intellectuel ou idéologique. Elle ne débouche pas, spontanément, sur une remise en cause « de la société de consommation » à laquelle le salarié syndiqué ou non semble profondément intégré, participant à ses valeurs qui façonnent ses besoins comme consommateur.

Une continuité se dessine par ailleurs, entre, d'une part, les mobiles de l'action revendicative en faveur d'une amélioration constante des conditions et du niveau de la rémunération du travail et, d'autre part, le désir d'accéder à un niveau de consommation élargi, dont les lignes de force sont inscrites dans la logique même de la croissance et du développement économiques. L'on revendique et l'on s'endette souvent pour les mêmes motifs : l'accès à certains biens de consommation que valorise, de surcroît, un ensemble de normes socio-culturelles indépendamment de leur utilité intrinsèque. D'ailleurs ne faut-il pas produire et vendre en quantité toujours croissante afin de maintenir le rythme de la croissance de l'économie ?

Les conditions pratiques de l'effort d'éducation entrepris par le Service du budget familial de la C.S.N. et reprises par les Associations coopératives d'économie familiale ne contestent nullement cette continuité. L'on propose aux intéressés non pas de renoncer à leurs aspirations dans le domaine de la consommation, mais on leur indique les moyens qui leur permettront de satisfaire ces besoins au meilleur compte, soit la pratique de l'équilibre du budget familial, le recours aux caisses d'économie et de crédit, ainsi que l'achat dans les Coopératives de consommation. On les invite à mieux distinguer entre consommations individuelles et consommations collectives et l'on propose d'étendre le champ des besoins couverts par ces dernières : la sécurité sociale, l'assurance-santé, et, plus récemment, la construction de logements coopératifs. L'option de base est en faveur d'une société opulente d'où seraient bannies la spéculation et l'usure, où le profit ne serait pas synonyme d'exploitation.

c) L'on notera enfin que cette prise de conscience conduit le syndiqué endetté à se tourner spontanément vers l'organisation syndicale pour obtenir son aide, son assistance, lorsqu'il s'agit de résoudre les difficultés auxquelles il est confronté, fussent-elles « personnelles ». Le syndicat est l'organisation sur laquelle « on peut compter » dans laquelle « on a confiance ». Cet intérêt pour l'organisation syndicale est l'expression spontanée d'attentes liées à une situation précise et opprimante et non le fruit d'une réflexion élaborée engageant une définition précise de l'institution syndicale, de son rôle et de ses fonctions.

L'ÉLARGISSEMENT DU CHAMP DES PRÉOCCUPATIONS ET DE L'ACTION SYNDICALE

Il ne fait aucun doute que l'expérience entreprise par la Confédération des syndicats nationaux dans le domaine de la consommation constitue l'indice d'un élargissement du champ des préoccupations et de l'action de cette centrale syndicale.

a) Par ailleurs, les modalités pratiques de l'élaboration de cette expérience nous semblent révélatrices d'un certain type de « leadership » et propres à illustrer, d'une façon plus générale, l'évolution de la notion de démocratie syndicale.

Afin de répondre aux attentes et aux besoins des syndiqués dans le domaine de la consommation, en l'absence « d'une politique et d'une orientation » nettement définies, l'exécutif de la C.S.N. improvise, non sans succès d'ailleurs, et embauche un directeur pour son service de budget familial. Ce dernier disposera à l'intérieur de la centrale syndicale d'une large marge d'autonomie ; il n'aura de compte à rendre qu'à l'exécutif pour ne pas dire au seul président et il influencera d'une façon décisive la politique de cette confédération dans le domaine de la consommation.

A notre avis, ces décisions et ces pratiques illustrent fort bien l'évolution du rôle des permanents salariés au sein des organisations syndicales, l'influence et le pouvoir réels qu'ils détiennent, l'évolution de la démocratie syndicale. Elles ne sont pas le propre de la seule Confédération des syndicats nationaux, mais se retrouvent à des degrés divers dans d'autres organisations syndicales tant nord-américaines qu'européennes, d'où ces quelques commentaires sur le thème général « les permanents et la démocratie syndicale ».

Le pouvoir et l'influence des fonctionnaires syndicaux semblent d'autant plus considérables que le champ de leurs activités s'exerce dans un domaine nouveau, dans lequel les « leaders » syndicaux élus, issus du rang et rompus aux formes habituelles de l'action syndicale n'ont aucune compétence particulière.

Ceci n'est, en définitive, qu'un aspect particulier d'un mouvement général qui tend à renforcer au sein des organisations syndicales, le rôle et le pouvoir de l'appareil administratif. Ce mouvement ne s'explique pas uniquement en termes d'efficacité ; il répond, dans une certaine mesure,

à l'émergence de problèmes nouveaux se situant à un niveau plus élevé que celui de l'établissement ou de l'entreprise et dont la solution nécessite fréquemment une action d'ensemble du mouvement syndical au niveau de centres de décisions politiques et la conclusion d'alliances tactiques et stratégiques avec d'autres organisations.

Dans ces conditions, la démocratie syndicale est de moins en moins une démocratie de participation directe où les adhérents des syndicats définissent eux-mêmes la politique et les orientations de leurs organisations, mais de plus en plus une démocratie indirecte et de contrôle où les adhérents sont appelés, par l'entreprise de représentants mandatés, à approuver ou à désapprouver les politiques et les orientations décidées par l'exécutif et les conseillers techniques.

Ce type de démocratie n'est pas sans influencer, en retour, le comportement des permanents ; il leur faut non seulement administrer, mais administrer en portant une extrême attention aux désirs et aux vœux que les adhérents expriment, le plus souvent d'une manière confuse. Pour certains permanents, salariés de l'organisation et conscients de l'influence qu'ils exercent sur la définition des politiques du mouvement, la tentation peut être forte de briguer un mandat électif ; mais ce faisant ils risquent fort d'entrer en conflit avec des « leaders » issus du rang et dont le passé de militants demeure prestigieux aux yeux des adhérents.

b) L'impact de l'effort d'information et d'éducation entrepris par le Service de budget familial de la C.S.N. sur les orientations de cette centrale syndicale constitue un autre point important et qui nécessite à ce titre quelques commentaires.

Il ne fait aucun doute que cet effort d'information et d'éducation est tendu vers la réalisation d'objectifs pratiques. L'efficacité immédiate est l'une des préoccupations majeures de la Confédération des syndicats nationaux. Mais le travail d'explication entrepris à cette occasion débouche, de proche en proche, sur un certain nombre d'interrogations plus fondamentales sur la société de consommation et les correctifs qu'il convient d'y apporter. Nous avons souligné cette évolution des thèmes et du contenu de l'effort d'information et d'éducation ; d'une approche, au départ moralisante, on en arrive progressivement à une démarche plus économique et politique. L'exploitation du consommateur devient le corrélat de l'exploitation du producteur. Pour mettre fin à cette exploitation, l'on préconise

une intervention plus marquée et plus contraignante de l'État², la constitution d'un vaste secteur coopératif où le pouvoir de décision serait exercé par les salariés eux-mêmes.

Sans doute conviendrait-il de distinguer également divers niveaux d'analyse : nous insistons sur le rôle de promoteur qu'exerce le directeur du Service du budget familial de la C.S.N. en lançant sans cesse de nouvelles idées, en proposant de nouvelles formes d'action. Ces prises de position et ces propositions ont été dans l'ensemble reprises par l'exécutif et par les congrès confédéraux, mais sous une forme moins radicale, ce qui pourrait dénoter l'existence d'un certain décalage entre les préoccupations du principal responsable du Service du budget familial et celles des dirigeants de la Confédération.

A un autre niveau, celui des adhérents, il est difficile de mesurer l'intérêt suscité par ces mêmes prises de position. Le choix demeure ouvert entre deux hypothèses : dans le premier cas, ces derniers s'intéresseraient surtout aux aspects pratiques de l'expérience, à ses avantages immédiats ; dans le second cas, ils allieraient à ces préoccupations pratiques, une volonté effective de travailler à la réalisation de réformes sociales plus profondes. L'expérience est encore trop récente pour que l'on puisse valablement trancher entre ces deux hypothèses.

c) Au delà de la spécificité de l'expérience entreprise par la Confédération des syndicats nationaux dans le domaine de la consommation, il semble que l'on puisse considérer que cette centrale syndicale s'oriente vers une conception renouvelée et multifonctionnelle de l'action syndicale.

L'action syndicale strictement économique et professionnelle, conduite au niveau de l'établissement ou de l'entreprise serait non pas dépassée mais complétée par d'autres actions conduites, cette fois à un niveau « politique » et répondant à des objectifs plus généraux que ceux que l'on peut poursuivre au niveau de l'entreprise tels : le maintien du pouvoir d'achat, le développement et la croissance économique, la réduction du chômage, etc... Cette réévaluation du syndicalisme serait moins la conséquence d'une orientation idéologique fondamentale et volontaire que la conséquence d'une adaptation nécessaire à une société en voie de socialisation rapide où les centres de décisions se déplacent et où les problèmes en fonction de leur nature même exigent des solutions d'ensemble.

2. SEXTON, Jean, *La CTCC-CSN : du corporatisme à la réforme de l'entreprise*, Thèse de maîtrise en relations industrielles, Université Laval, Québec, 1969, 178 pages.

Cette argumentation pourrait également s'appliquer à d'autres organisations, cette fois non-syndicales, et expliquerait, sur la base de l'apparition de préoccupations communes, l'existence d'une collaboration plus marquée entre le mouvement syndical et ces organisations.

LA NÉCESSITÉ D'UN ÉLARGISSEMENT DU CHAMP DE LA RECHERCHE EN RELATIONS INDUSTRIELLES

L'institutionnalisation des relations patronales-ouvrières, la relative stabilité des organisations en présence, nous porte fréquemment, dans la pratique, à considérer le système de relations industrielles comme une réalité close sur elle-même et à sous estimer ainsi la relation dialectique existant entre ce système et la société industrielle globale dans laquelle il s'inscrit.

Ce faisant, le chercheur risque fort de sousestimer le dynamisme d'une société en évolution rapide et les conséquences de cette évolution quant au renouvellement des aspirations, des objectifs et des stratégies des acteurs en présence.

Le point faible de cette étude est de n'avoir pas mis suffisamment en relief le comportement, les aspirations, les attentes des syndiqués. Celles-ci ne se divisent pas ; le syndiqué est à la fois producteur, consommateur, citoyen . . . et c'est en définitive à ce niveau qu'il conviendrait de rechercher l'explication de la politique de la Confédération des syndicats nationaux dans le domaine de la consommation.

THE CNTU AND THE AFFLUENT SOCIETY

THE RESEARCH MODEL

The title "Unionism, Consumption and the Affluent Society" describes the intended scope of this research. Our first goal was to describe the problem, its background, the general shape of the question, the stages of its progress, and to try and go beyond the daily activities and official positions, to the broader but less immediately obvious concerns, which were significant in restating the position and ideology of the CNTU as a trade union confederation. The primary motive of this study was also to study the behavior of the union member as a consumer.

In the course of the inquiry we had to revise our objectives and view the question from a broader base, to take into account the fact that the Confederation of National Trade Unions was only one of many organizations interested in this

* It shall be noted that this research was directed by Mr. Bernard Solasse, assistant-professor, Department of Industrial Relations, Laval University.

type of problem. Some of the groups, independent of the union movement *per se* include the Fédération des caisses d'économie du Québec, the Fédération des magasins CO-OP du Québec, and the Fédération des associations coopératives d'économie familiale.

The first part of the study is a general introduction regarding the objectives, actions and relations of the CNTU with the other cooperative groups in the field of consumption.

The second part is devoted to a study of the scope of the CNTU initial experience as such, i.e. the activity of its Family Finance Service (Service du Budget Familial) which does provide assistance to members in debt, directs the education of the union member as a consumer, and provides the training of CNTU officials.

The third part discusses the relations, objectives, attitudes, and activities of the CNTU and its adjunct cooperative organizations.

The behavior of the union members as consumers has not been studied *per se*. Our initial hope to obtain a large amount of precise information for this study was partially satisfied. The only scientific and very interesting work available on this topic was M.-A. Tremblay's and G. Fortin's *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*¹. There was at that time no comprehensive study by a union on this subject in spite of the extensive work done by the CNTU in this general area.

Our method was simple, descriptive, empirical and based on the available material complemented by a series of interviews.

THE DIFFICULTIES ENCOUNTERED

We cannot say that we met with major difficulties in the conduct of our research. Much of the documentation and the interviews were obtained with the collaboration of the director of the Family Finance Service of the CNTU.

However, two slight difficulties must be noted:

- a) The material provided by the union was incomplete, lacked precision, was undated and unsigned;
- b) Other problems arose with the rapid expansion of activity in this field. In the time between the start of this study and the elaboration of the final report, the president of the CNTU among others made a series of statements relating to this problem. In addition, other « caisses d'économie », consumer cooperatives and other family cooperative associations were begun which could not be considered in this report.

THE RESULTS OF THE RESEARCH

Instead of a formal conclusion, we grouped the results of our research around three main themes:

- a) The emergence of an awareness by wage-earners as consumers;
- b) The extension in the field of union interest and activity;
- c) The necessity of enlarging the field of research in industrial relations.

1 . TREMBLAY, M.A. and FORTIN, G., *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec, P.U.L., 1964, 405 pp.

The Emergence of An Awareness by Wage-Earners As Consumers

1. – In the first place, the actions taken by the CNTU in the field of consumption were not a planned part of union policy, but a specific response to the needs of union members as consumers. In other words, this experience is not the result of an initiative taken by the CNTU but the consequence of an awareness by the union members as consumers.

This new awareness was tied to actual situations and distress : indebtedness and its consequences to the daily family life, the threat of seizure of their possessions, and the fear of judicial procedures.

2. – It shall be noted that this awareness is not the expression of an intellectual or ideological development. It does not lead spontaneously to the reevaluation of this affluent society into which each and every wage-earner, unionized or not, seems to be integrated by sharing its value system which, in fact, influences his needs as a consumer.

There seems however to be a certain continuity between the improvement of the wage level and working conditions asked for at the bargaining table on the one hand, and, on the other hand, rising expectations to consume more and more in accordance with economic growth and development. The motives for union demand and personal indebtedment are often identical : a certain number of goods not necessarily useful *per se* but important to possess in this "keep up with the Jones" society.

The CNTU's and the ACEF's effort of education does not contest this continuity. They do not ask their students to give up their hopes in the field of consumption but they propose means of reaching these goals at the lowest cost possible for each and every individual involved in the experience by balancing the family budget, by using credit unions, and by purchasing goods at cooperative stores. In addition to this, both organizations invite their members to distinguish between two levels of consumption, individual and collective, and propose to extend the field of preoccupation regarding the latter to social security, health insurance and cooperative housing. The basic philosophy of all this movement presents an affluent society free of speculation and usury and where profit would not be a synonym of exploitation.

3. – This awareness has led the union member to turn spontaneously to the union organization to help him resolve his problems even if they are personal. The union becomes the organization one can "count on" and "have confidence in". This marked interest for the union in such a case is a spontaneous reaction and not the result of a serious thought bringing forward a precise definition of the union organization, its role and its functions.

b) The Extension of The Field of Union Interest and Activity

There is no doubt that the experience undertaken by the CNTU in the field of consumption constitutes a sign of an extension in the field of interest of this union organization.

1. – In other respects, the action of the CNTU seems to us relevant to a certain type of leadership and illustrates in a more general way, the evolution of the notion of union democracy.

In order to respond to the expectations and needs of the union members in the field of consumption, in the absence of clearly defined "policy and orientation", the Executive of the CNTU improvised, not without earlier success, and hired a director for its Family Finance Service. In addition to his freedom of action within the organization this director will have to report to the executive board if not to the president alone. He will definitely influence the policy of this confederation in the area of consumption.

These decisions and practices illustrate the evolution of the role of the union agents in labor organizations, their real influence and power and the evolution of union democracy. The CNTU is not unique in this area, but one finds this to differing degrees in other union organizations, as much in North America as in Europe.

The power and influence of these agents seem considerable in the same proportion that their work touches a new field in which the elected union leaders coming from the rank and file are not particularly competent.

This is but one particular aspect of a general trend to concentrate the position and power within the union organization in the hands of the administrative machinery. This movement cannot be explained only in terms of efficiency. To a certain extent, it is a reaction to the emergence of new problems located at a higher level and for which necessary solutions require a more global action by the labor movement at the political level and require the setting of agreement with other organizations.

In these conditions, union democracy is less and less a democracy of direct participation where the union members themselves state the policy and orientations of their organizations, but more and more an indirect democracy where the members are called on by their elected representatives to approve or disapprove the policies and orientations decided by the executive and the technical advisers.

This type of democracy is not without influence upon the behavior of the union agents; they must administer and pay great attention to the desires and wishes expressed by the union members, often expressed in a confused manner. For certain permanent employees, paid by the union and aware of the influence they exercise on the definition of policies of the movement, the temptation is strong to solicit an electoral mandate; but doing this they risk a confrontation with the leaders coming from the rank and file whose past experience is prestigious in the eyes of the union members.

2. - The impact of the information and education effort undertaken by the Family Finance Service of the CNTU on the orientations of this central union is another important topic on which some comments are to be made.

There is no doubt that the effort of information and education tends towards the realization of practical objectives. Immediate usefulness is one of the major preoccupations of the CNTU. But this leads to a certain number of fundamental investigations on the affluent society and the correctives this organization can offer it. We have underlined the evolution of themes and content of the information and education effort; from an initial moralising like approach the CNTU progressively gets to a more economic and political stage. Exploitation of the consumer becomes the correlation of exploitation of the producer. To put an end to this exploitation,

the CNTU advocates a growing intervention of the legislator², the formation of a vast cooperative sector where the decision making power shall be exercised by the workers themselves.

It would be convenient to distinguish various levels of analysis : we stress the important role of the director of the Family Finance Service of the CNTU. Its ideas have been accepted by the executive congress, but in a less radical form, which would denote the existence of a certain gap between the preoccupations of the one responsible for the Family Finance Service and those of the directors of the CNTU.

At the level of the rank and file, it is hard to gauge the interest aroused by these positions. A choice exists between two hypotheses : in the first case, they would above all be interested in the practical aspects of experience and their immediate benefits ; in the second case, they add to those practical propositions, a real desire to work for the realization of more profound social reforms. It is still too soon to contrast profitably these hypotheses.

3. - Beyond the specific experience undertaken by the CNTU in the field of consumption, it seems that this union organization has changed its orientation to advance towards a new multifunctional and renewed conception of union action.

Strictly economic and professional union activities at the firm level would not be out of date but would be complemented by other actions undertaken this time on the political level in response to more general objectives : the upholding of purchasing power, development and economic growth, the reduction of unemployment, etc.

This reevaluation of unionism is less the consequence of a voluntary and fundamental ideological reorientation than the consequence of the necessary adaptation of a society on the road to rapid socialization where the centres of decision making have shifted and the working of the system requires greater cooperation on all levels.

The Necessity of Expanding the Field of Research in Industrial Relations

The institutionalization of labor-management relations and the relative stability engendered may lead one to consider industrial relations as a closed system but this is an underestimation of society in a rapid evolution with dynamic consequences.

The weak point of this study was not being able to express clearly the behavior, aspirations, and hopes of unionists. The unionist is simultaneously producer, consumer and citizen and it is here one must seek the explanation of the CNTU policy in the field of consumption.

2. SEXTON, Jean, *La CTCC, CSN : du corporatisme à la réforme de l'entreprise*, M.A. Thesis, Department of Industrial Relations, Laval University, Quebec, 1969, 178 pp.